

La réussite, un rêve à notre portée!

Rapport annuel
2013-2014



Ensemble vers la réussite!



Commission scolaire des
Portages-de-l'Oulouaiais

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

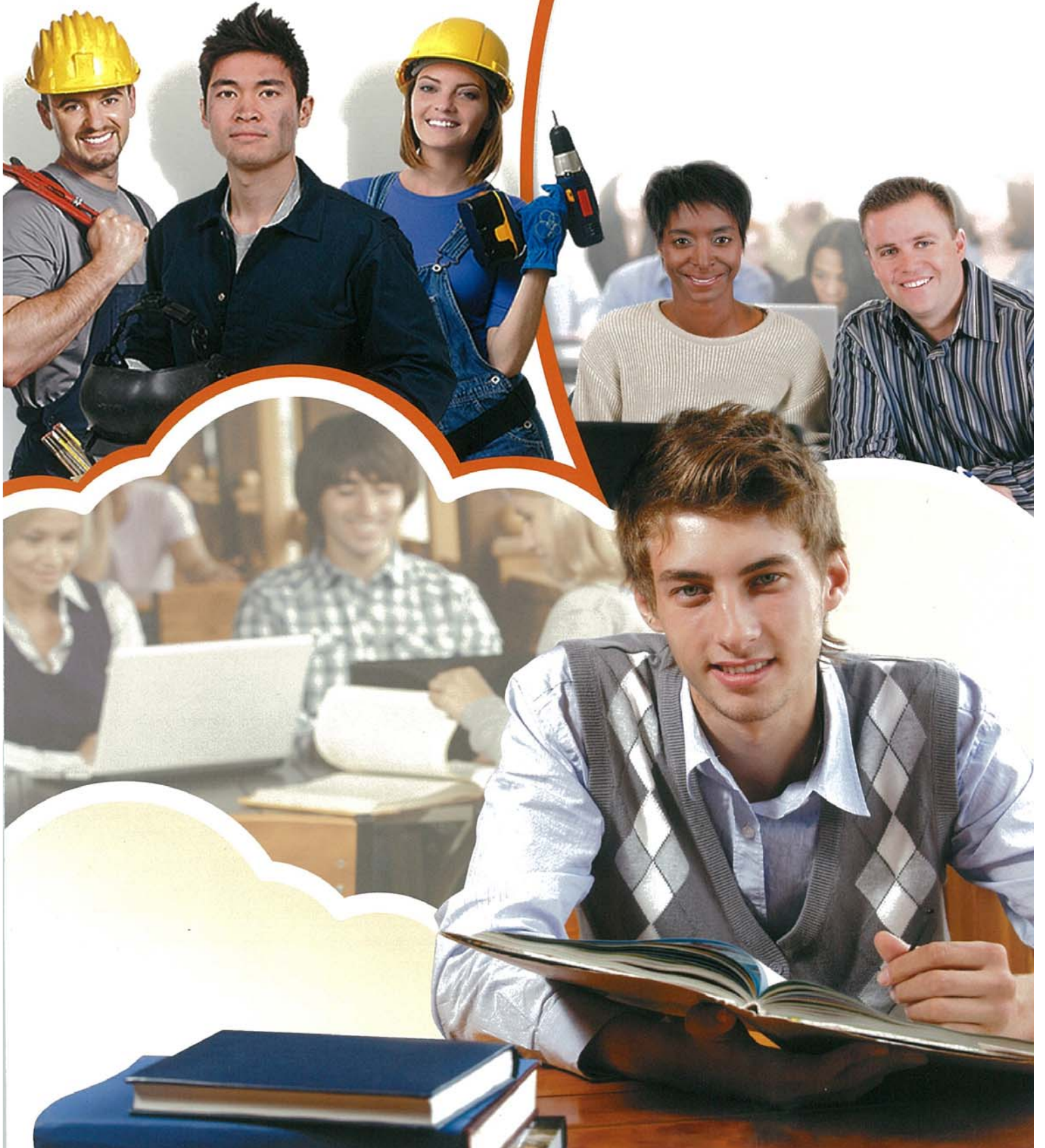




Table des matières

Mot du président et du directeur général	1
Bilan de notre plan d'action 2013-2014	2
Orientation 1 : Des services éducatifs de qualité	2
Orientation 2 : Un environnement éducatif de choix	5
Orientation 3 : Un personnel attentif aux besoins des élèves	7
Orientation 4 : Une gestion administratives axée sur la réussite des élèves	8
Orientation 5 : Des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission éducative	9
Planification stratégique 2014-2018	10
Déclaration contre l'intimidation et la violence	12
Nos résultats 2013-2014... en lien avec la Convention de partenariat	14
Les membre du Conseil des commissaires 2013-2014	19
Les décisions du Conseil des commissaires	20
Les décisions du Comité exécutif	25
Les états financiers	27
Rapport du protecteur de l'élève	30
La CSPO en action	32

Mot de la présidente et du directeur général



Johanne Légaré
Présidente

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le Rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Il met en lumière les gestes qui ont été posés, les projets qui ont été réalisés dans le cadre du Plan d'action annuel. En effet, pour répondre à sa mission, notre Commission scolaire s'est fixée un ensemble d'objectifs, dans divers champs d'activités reliés à la réussite éducative de nos élèves, notamment :

- des pratiques pédagogiques efficaces validées par la recherche
- une aide aux élèves éprouvant des difficultés
- des projets socio-éducatifs stimulants visant la persévérance scolaire
- un appui aux initiatives favorisant les environnements sains et sécuritaires
- des travaux d'amélioration de nos infrastructures et de construction pour desservir une clientèle sans cesse croissante
- le soutien de notre personnel compétent et dynamique
- des initiatives rendant plus efficaces et efficientes les pratiques administratives
- la collaboration avec des partenaires de plus en plus présents au cœur de notre mission... pour n'en nommer que quelques-uns.



Jean-Claude Bouchard,
directeur général

L'année 2013-2014 a aussi été le théâtre d'une vaste consultation, mobilisant les acteurs gravitant autour de la réussite des élèves, qui a permis au nouveau Plan stratégique «La réussite, un rêve à notre portée!» de voir le jour. La réussite, chez-nous, s'adresse à tous les élèves et à tous les membres du personnel; elle peut emprunter des voies diverses et se présenter sous des formes inattendues. La réussite se vit d'abord au quotidien, puis dans les projets d'envergure réalisés à force de volonté, d'effort, de persévérance et de passion.

Nous vous invitons donc à parcourir ces quelques pages, à prendre connaissance de la diversité et de la qualité des projets mis de l'avant pour soutenir, encourager, accompagner nos élèves sur la voie de la réussite.

La présidente du Conseil,

Johanne Légaré
Johanne Légaré

Le directeur général,

J.C. Bouchard
Jean-Claude Bouchard

NOTRE PERSONNEL

Personnel enseignant :	930 (890 : sept. 2013)
Personnel professionnel :	81 (73 : sept. 2013)
Personnel de soutien :	521 (484 : sept. 2013)
Personnel cadre :	84 (83 : sept. 2013)

TOTAL :

NOS ÉLÈVES

Préscolaire 4 ans :	84 (106 : sept. 2013)
Préscolaire 5 ans :	1 606 (1 546 : sept. 2013)
Primaire :	8 444 (7 929 : sept. 2013)
Secondaire :	4 271 (4 319 : 30 sept. 2013)

TOTAL : 14 405 (13 900 : 30 sept. 2013)

Élèves à temps plein – (ETP) – Formation générale des adultes :

804 (739 : juin 2013)

Élèves à temps plein – (ETP) – Formation professionnelle :

1 725 (1 700 : juin 2013)

Départ à la retraite : 32

10 ans de carrière : 80

20 ans de carrière : 35

30 ans de carrière : 58

Bilan de notre plan d'action 2013-2014

Orientation Des services éducatifs de qualité

1

Notre Commission scolaire offre des services éducatifs adaptés, des programmes et des parcours scolaires répondant aux besoins et aux intérêts variés de ses élèves, en vue de leur réussite.

Réalisations

- Les encadrements ministériels sont intégrés aux orientations et aux actions des services : en particulier, la mise à jour des normes et modalités, l'appropriation des programmes et l'évaluation des apprentissages...;
- Les services éducatifs proposent aux établissements un plan de formation et d'accompagnement qui répond aux besoins exprimés dans le cadre des conventions de gestion et de réussite éducative;
- Les résultats scolaires font l'objet d'une analyse rigoureuse à chaque étape et des moyens sont mis en place pour atteindre les objectifs fixés;
- Notre **taux de diplomation et de qualification** pour la cohorte 2006-2013 est passé à **65,9%**, de 70,1% qu'il était pour la cohorte 2005-2012; notre **taux de sorties sans diplôme ni qualification** est à la baisse (de 27,7% en 2007-2008, à **20,7%** en 2011-2012) particulièrement chez les garçons (amélioration de plus de 8,4% en 4 ans);
- Notre **taux de réussite aux épreuves uniques du MELS**, pour juin 2013, se situe à **86,9%** par rapport à 83,4% en 2012 (la moyenne provinciale se situant à 86,1% pour le secteur public); les résultats pour juin 2014 ne sont pas encore publiés;

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU PRIMAIRE :

	2012 - 2013			2013 - 2014		
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Français (résultante)	94,3%	91,6%	93,8%	94,4%	92,9%	96,7%
Français (écriture)	93,7%	87,8%	90%	92,7%	88,1%	94,7%
Français (lecture)	91,9%	85,7%	89,7%	90,5%	88,5%	90,2%
Mathématique (résultante)	94,6%	89%	90,7%	93,0%	93,2%	91,4%
Mathématique (résoudre)	90,2%	84,1%	89%	86,9%	86,1%	88,9%
Mathématique (raisonner)	95,4%	89,5%	91,5%	93,8%	93,2%	91,1%

Note : En français, les résultats sont à la hausse particulièrement aux 2^e et 3^e cycles; en mathématique nous remarquons une légère diminution au 1^{er} cycle et une amélioration notoire au 2^e cycle.

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU SECONDAIRE :

	2012 - 2013					2013 - 2014				
	1re	2e	3e	4e	5e	1re	2e	3e	4e	5e
Français (résultante)	86,1%	84,3%	84,5%	90,9%	86,0%	88,0%	87,6%	86,8%	85,5%	88,0%
Français (écriture)	82,8%	82,7%	76,2%	79,3%	78,3%	82,1%	84,4%	80,6%	76,0%	80,2%
Français (lecture)	71,4%	65,5%	75,5%	82,7%	86,7%	75,6%	77,1%	76,1%	75,4%	88,1%
Mathématique (résultante)	78,4%	74,0%	75,9%	75%	92,2%	82,2%	80,3%	76,2%	69,9%	83,1%
Science et technologie	83,2%	76,7%	84,1%	85,2%	86,6%	84,8%	82,7%	83,1%	82,7%	80,1%
					88,7%					81,0%

Note : De façon générale, nous nous sommes améliorés en français, sauf en 4^e secondaire; nos résultats en mathématique et en science se sont améliorés au 1^{er} cycle, mais nous éprouvons des difficultés en 4^e et 5^e secondaires;

Les résultats en mathématique de 4^e et de 5^e secondaires concernent la séquence CST;

Le double résultat en science de 5^e secondaire concerne la chimie et la physique, dans l'ordre.

Remarque : en vert, résultat similaire ou supérieur à l'année antérieure; en orange, taux inférieur de 1% ou 2% et en rouge taux inférieur de plus de 2%.

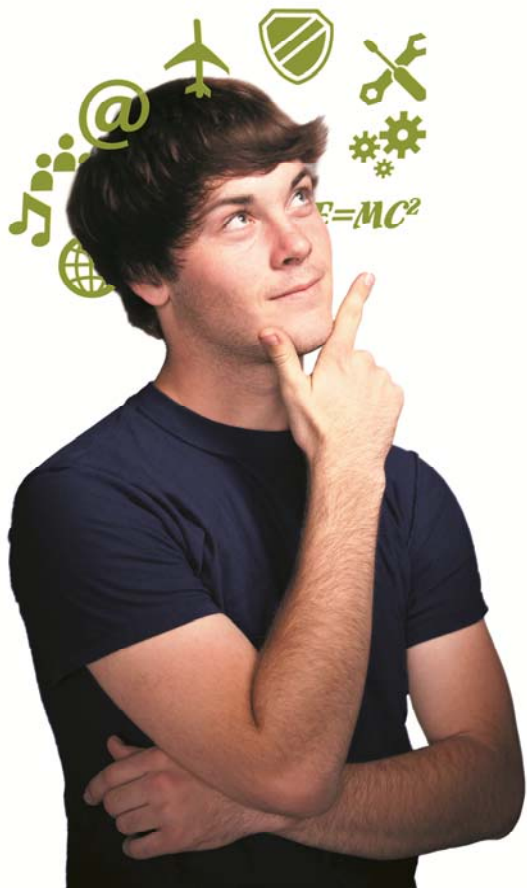
- Plus de **25 classes d'aide** (primaire et secondaire) répondent aux besoins des élèves éprouvant des difficultés (dysphasie, déficiences, troubles envahissants du développement, difficultés de langage et de communication, multi-handicaps, difficultés comportementales sévères, difficultés d'adaptation et d'apprentissage...); suivant les statistiques ministérielles les plus à jour, 19% de nos élèves du primaire, en 2012-2013 bénéficiaient de plans d'interventions (16,7% pour l'année antérieure), alors que ce taux s'élève à 32,7% au secondaire (36% pour l'année précédente);
- Une équipe d'orthopédagogues est toujours déployée, centrée sur le **dépistage précoce** (préscolaire et 1^{ère} année) des difficultés scolaires, la prévention et la rééducation (**Projet PEP** – Pratiques éducatives préventives); en mathématique, la trousse **Prime** est déployée dans plusieurs écoles, en 3^e et 4^e années; le **projet «Lire et comprendre»**, quant à lui est implanté en 5^e et 6^e années, de même qu'en 1^{ère} secondaire; nous favorisons systématiquement les pratiques validées, jugées efficaces par la recherche, tant au niveau de la gestion des apprentissages que la gestion du comportement;
- En plus d'une **variété d'options, de concentrations ou de «voies»**, la Commission scolaire offre le *Programme d'éducation internationale* et le *Programme Sport-Études et/ou Art-Études*, dans plusieurs de ses établissements, tant au niveau primaire que secondaire;
- Les **réalités technologiques** habitent de plus en plus nos établissements particulièrement dans les projets pédagogiques : 191 nouveaux ordinateurs portables à l'usage des enseignants (pour un total de 461), et 167 nouveaux tableaux interactifs (pour un total de 471);
- Des efforts sont déployés afin de favoriser des **transitions harmonieuses** entre le monde de la petite enfance et le préscolaire, le primaire et le secondaire, et entre le monde des jeunes et celui des adultes (projet Casiopé, comités de transition, projet TÉVA);
- La **«Stratégie d'intervention Agir Autrement (SIAA)»** permet d'adapter nos pratiques en milieu défavorisé;
- Notre clientèle a augmenté légèrement en **Formation générale des adultes** (804 ETP – élèves

temps plein, par rapport à 739 l'année antérieure), mais a diminué en **Formation professionnelle** (921 ETP, par rapport à 961 l'année antérieure);

- Un projet de **Concomitance** a permis à une soixantaine d'élèves d'obtenir à la fois le diplôme d'études secondaires et les préalables pour accéder à la Formation professionnelle (Charpenterie/menuiserie et Mécanique de véhicules lourds routiers); un **projet pédagogique particulier (PPP)** visait à intéresser 107 jeunes de 15 ans et plus au monde de la Formation professionnelle;
- Le Salon régional de la FPT (12 et 13 novembre 2013), les «Journées portes-ouvertes», les «Élèves d'un jour», les «Journées carrières», le Salon «Accès Emploi», «Chapeau, les filles!», les visites des Centres par les divers intervenants, les encarts publicitaires, les affiches, la publicité dans les médias, sont autant de moyens de faire connaître le **Formation professionnelle** qui offre plus de 23 programmes; en 2012-2013 nous avons enregistré 208 nouvelles inscriptions chez les moins de 20 ans par rapport à 253 l'année précédente;
- Les services de la **RAC** (Reconnaissance des acquis et des compétences) a généré 87 diplômes ou qualifications; la **SARCA** (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) a reçu près de 2125 personnes; et le **Réseautact** (service aux entreprises) a généré un chiffre d'affaires de 1,5 M\$.

À poursuivre :

- L'accompagnement de notre personnel dans la mise en application de pratiques pédagogiques novatrices, en lien avec les résultats scolaires et les objectifs énoncés dans les conventions de gestion et de réussite éducative (ex. l'enseignement explicite et l'enseignement réciproque);
- L'adéquation entre les cadres d'évaluation et les apprentissages effectués en classe;
 - L'implantation du Nouveau pédagogique en Formation générale des adultes (2^e cycle);
 - L'élargissement de notre projet prévention et rééducation à l'ensemble de nos écoles;
 - Des activités en lecture interdisciplinaire à tous les niveaux;
 - La promotion de la Formation professionnelle;
 - Les transitions de qualité entre CPE, préscolaire, primaire, secondaire, adultes;
 - Le service aux clientèles immigrantes;
 - L'accompagnement des clientèles en FMSS (Formation en métiers semi-spécialisés) et en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) où les taux de réussite se situent respectivement à 54% et à 24%;
 - La mise à jour du parc informatique; l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables et de tableaux numériques interactifs;
 - L'élargissement et la promotion de notre offre de service au secondaire compte-tenu de l'exode de la clientèle vers le secteur privé (26,8 % en 2012-2013).



Notre Commission scolaire assure un environnement éducatif dynamique, sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire, où le «virage santé» occupe une place importante.

Réalisations

- Les établissements sont le théâtre de nombreuses réalisations qui font l'objet de communiqués de presse, d'articles de journaux ou de reportages dans *le Courant*;
- Un continuum d'activités en matière d'**approche orientante** a été proposé aux écoles primaires afin d'apprendre aux élèves à mieux se connaître et à faire des choix judicieux en matière de projet de vie;
- Les **Projets-Commission** ont été réalisés tels que prévus :
 - ◆ L'Expo-Sciences dont la finale régionale a accueilli 12 projets de 6 écoles primaires les 14, 15 et 16 mars 2014;
 - ◆ la Semaine du Français et des Arts, sous le thème «De la plume au clavier» (du 14 au 21 mars 2014);
 - ◆ la Journée sportive, organisée le 16 mai 2014, qui impliquait les élèves de 5^e année et leurs écoles secondaires de destination; les olympiades spéciales pour les ÉHDAA qui se sont déroulées le 19 juin 2014.
 - ◆ La 16^e édition du concours québécois en entrepreneuriat a attiré 120 élèves de 8 écoles dans 9 projets divers;
- La Commission scolaire a participé de façon très active au **Programme Forces Avenir** : 8 candidatures ont fait la une des publications hebdomadaires régionales et l'une de celles-ci a été retenue dans la catégorie «Élève engagée» au Gala du 6 juin 2014;
- Les programmes d'activités en **service de garde** prennent de plus en plus la couleur des projets éducatifs et des plans de réussite des écoles (75% des écoles ont mis à jour leur programme);
- Plus de 5M\$ ont été consentis au chapitre du **maintien**, de **l'amélioration** et de la transformation des bâtiments, de même qu'à la résorption du déficit d'entretien;
- La deuxième phase des travaux de mesure de **concentration du radon** a été complétée; nous sommes toujours en attente de résultats de l'analyse, mais rien ne



laisse entrevoir de problématiques particulières;

- Les **travaux d'agrandissement** de l'École du Village (Immeuble Limoges) et les **travaux de construction** de l'École de l'Amérique française ont été complétés pour la rentrée 2014-2015 suivant l'échéancier prévu; les demandes d'agrandissement de l'École de la Vallée-des-Voyageurs (Notre-Dame de la Joie) et des Deux-Ruisseaux de même que d'ajout d'espace dans le secteur Ouest ont été acheminées au MELS qui a octroyé une nouvelle école (034);
- Les négociations et les travaux conjoints avec la Ville de Gatineau afin d'acquérir des terrains pour les nouvelles écoles se poursuivent toujours; le Centre communautaire du Plateau sera inauguré à l'automne;
- La 4^e phase du **Plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées** a été complétée; les travaux touchant maintenant 11 établissements atteignent 1,6 M\$ sur les 3,4 M\$ octroyés;
- En matière de **transport**, les plans des circuits et les parcours des autobus ont été rationalisés; une formation a été organisée en lien avec la lutte contre l'intimidation et la violence;
- Les plans de lutte contre **l'intimidation et la violence** ont été revus dans l'ensemble des écoles suivant les observations du SÉVI (Sondage effectué dans les écoles en lien avec l'intimidation et la violence); elles ont mis sur pied un comité dont le rôle est d'organiser des activités de prévention et de civisme, de définir un protocole d'intervention, de revoir chaque année le plan de lutte et le code de vie; le sentiment de sécurité qui s'établissait à 79% a de nouveau été mesuré pour atteindre 81%;
- Plusieurs projets et activités favorisent la **saine alimentation** et incitent les **jeunes** à être **physiquement actifs**; des démarches sont entreprises avec Québec en Forme dans le but d'administrer, en 2014-2015, un sondage visant à brosser un tableau plus complet des **habitudes de vie** de nos élèves; près de 18 écoles ont été approchées pour adhérer au programme «L'école à pied et à vélo»;
- L'engagement des jeunes dans leur communauté est encouragé, de même que l'écocitoyenneté (8 établissements participent aux projets « Enviro éduc-Action » et la participation à la démocratie (Forum des Jeunes et des Adultes, les 5 et 19 février 2014).

À poursuivre :

- Le travail amorcé dans les services de garde au niveau du programme d'activités éducatives en lien avec les projets éducatifs et les conventions de gestion et de réussite éducative des écoles;
- Le développement du concept de l'approche orientante et de la culture entrepreneuriale;
- La mise à jour et la diffusion des *Plans des mesures d'urgence*;
- La mise en application de la *Politique en matière de développement durable*;
- Les protocoles à conclure avec les services policiers et les organismes sociaux en matière de lutte contre l'intimidation et la violence;
- La sensibilisation à l'importance de faire des choix-santé en matière d'alimentation et d'activités physiques;
- L'implication communautaire et une sensibilisation à l'écocitoyenneté.

Orientation

Un personnel attentif aux besoins des élèves

3

Notre Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent travaillant en équipe pour la réussite de ses élèves.

Réalisations

- Plusieurs **services d'accompagnement** (formations en lien avec les conventions de gestion et de réussite éducative, mentorat, coaching, groupes de développement ou d'expérimentation) sont mis en place pour faciliter, chez les membres du personnel, leur insertion professionnelle ou l'exercice de leurs fonctions; un *Programme d'aide* externe (Sheppell.fgi) est aussi offert aux employés qui pourraient éprouver des difficultés;
- Le Service des ressources humaines s'investit dans le **recrutement d'un personnel de qualité**, informe son personnel des modifications apportés aux conventions collectives, et publie annuellement les résultats de son *Programme d'accès à l'égalité en emploi*;
- La Commission scolaire fait régulièrement la promotion de son **Code d'éthique** et le *Guide d'utilisation responsable de médias sociaux* vient préciser les comportements attendus en matière de communications électroniques; la Commission scolaire a mis en application sa nouvelle **Politique d'accompagnement en développement professionnel**;
- Le comité «Santé/Mieux-être» a proposé des activités favorisant la mise en forme et la qualité de vie du personnel; il s'est également penché sur la sécurité, la valorisation du personnel et l'amélioration de l'environnement de travail;
- L'accueil du nouveau personnel (le 23 août 2013) et le Gala du personnel (le 6 décembre 2013) qui vient, entre autres, souligner le départ vers la retraite de certains employés s'inscrivent dans les traditions que la Commission scolaire compte perpétuer.

À poursuivre :

- L'élaboration et la mise en place d'un programme en insertion professionnelle plus détaillé;
- L'approche-client à maintenir au sein de nos équipes;
- La mise en application du *Code d'éthique* et du *Guide d'utilisation responsable des médias sociaux*.



Orientation

Une gestion administrative axée sur la réussite des élèves

4

Notre Commission scolaire rationalise son fonctionnement et exploite ses ressources en vue de l'atteinte optimale de ses objectifs éducatifs.

Réalisations

- L'ensemble du personnel se sensibilise de plus en plus à la **gestion axée sur les résultats** (GAR); que ce soit dans les services administratifs ou dans les établissements, les gestionnaires se fixent des objectifs réalistes, choisissent les moyens appropriés pour les atteindre, mettent en place les pratiques qu'ils jugent gagnantes, évaluent et rendent compte des résultats obtenus, puis se réajustent; les quatrièmes **conventions de gestion et de réussite éducative**, élaborées, dans chaque établissement, en juin 2014, s'inscrivent dans cette démarche;
- Parmi les **pratiques efficaces** qui ont retenu l'attention des services, on peut noter :
 - ◆ L'application de la Loi 20 au niveau de la réduction des dépenses administratives; les efforts à consentir au niveau des compressions budgétaires imposées par le MELs; la multiplication des redditions de compte à divers niveaux; les moyens de vérification interne; la comptabilité par projets; l'informatisation de certains formulaires (ex. les bordereaux de paye); la poursuite de l'implantation de Mozaik (Dynamics AX);
 - ◆ La standardisation des Plans d'intervention; l'utilisation du logiciel IScripto pour faciliter l'inscription du personnel aux activités de perfectionnement; l'application de nouvelles pratiques pédagogiques gagnantes dont le dépistage précoce, la prévention et la rééducation; l'utilisation accrue des technologies dans les projets à caractère pédagogique (notamment LUMIX, dans le monitoring des résultats scolaires);
 - ◆ L'implantation graduelle du portail;
 - ◆ La gestion des surplus d'élèves en raison de la croissance de notre clientèle; le soutien aux services de garde; la rentabilisation du transport (implantation de GÉOBUS);
 - ◆ Les diverses stratégies de communication (notamment, la standardisation des pages Facebook; l'adoption d'une *Politique de communication*, un plan d'action en matière de communication, l'archivage des documents dans «Clé de voûte»;
 - ◆ Les nombreux travaux d'entretien et de maintien des immeubles; les ajouts d'espace; les aménagements permettant l'accès aux personnes handicapées.

À poursuivre :

- L'utilisation de nouveaux moyens techniques et de nouveaux logiciels visant l'efficacité et l'efficience des services; la poursuite des travaux au niveau du portail et notre entrée dans les médias sociaux;
- L'analyse et la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives; la révision des politiques et des procédures existantes;
- L'appropriation des nouveaux encadrements ministériels.

Orientation

Des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission éducative

5

Notre Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent travaillant en équipe pour la réussite de ses élèves.

Réalisations

- Les communiqués de presse, le Courant, le Cahier de la rentrée, le Cahier des réussites, le Rapport annuel, le site WEB et le Portail, sont autant de moyens privilégiés pour **faire connaître** aux parents, puis au grand public, **les réalisations de notre Commission scolaire**;
- Les **parents** demeurent nos **partenaires privilégiés**; ils s'engagent au sein des conseils d'établissement (CÉ), du Comité de parents (une vingtaine de membres), du Comité ÉHDAA (une vingtaine de membres également), et des divers comités du Conseil des commissaires; et c'est sans compter toutes les actions bénévoles qu'ils effectuent au quotidien, auprès des jeunes, dans nos établissements; une formation pour les membres des CÉ est organisée annuellement (le 29 octobre pour cette année) et des fascicules ont été préparés à l'intention des membres des CÉ pour mieux saisir certaines réalités financières;
- Un suivi rigoureux et diligent des **doléances** ou des **plaintes** exprimées par les parents est assuré par le Service du Secrétariat général; les plaintes et les insatisfactions ont été réglées informellement et le **Protecteur de l'élève** a eu à intervenir dans quatre dossiers dont la teneur est précisée dans son rapport annuel;
- La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente à tous les événements qui mettent en lumière les réalisations et les réussites de nos élèves; elle siège également, auprès des partenaires du milieu, à tous les comités susceptibles d'améliorer le sort des élèves et de la communauté en général.

À poursuivre :

- L'implantation du Conseil sans papier;
- L'intégration des organismes communautaires et des nouveaux partenaires dans la recherche de solutions visant la persévérance et la réussite scolaires;
- La reconnaissance des partenaires et la définition de nos besoins en matière de partenariat;
- L'analyse et la rentabilisation de notre participation au sein de certains organismes partenaires.

Planification stratégique 2014-2018

NOTRE MISSION (Notre raison d'être)

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la communauté qu'elle dessert, **notre Commission scolaire se donne comme mission:**

1. D'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés;
2. De soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission;
3. De faire la promotion et de valoriser l'école publique;
4. De contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités associés à son domaine de compétence

NOTRE VISION (Ce que nous voulons être)

« Plus que jamais soucieuse de la persévérance et de la réussite des élèves, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais se veut une organisation apprenante, fière d'un personnel performant et dynamique qui, de concert avec les parents, les partenaires, la communauté et les élus, met tout en œuvre pour offrir à sa clientèle des services de qualité! »

NOS VALEURS, NOS CROYANCES (Ce qui guide nos actions)

Fidèle à sa tradition d'excellence, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite répondre aux besoins et aux attentes du milieu : elle vise, dans toutes ses actions, le maximum d'efficacité et d'efficience, c'est-à-dire de « faire les bonnes choses et de bien les faire ».

Pour y arriver, elle mise sur un ensemble de valeurs qui, dans leur interdépendance, contribuent à développer les attitudes essentielles à l'atteinte des objectifs qu'elle se fixe :

Valeurs priorisées	Attitudes
Le respect des autres et de leur compétence, qui préside à des relations humaines de qualité, qui crée cette atmosphère de vie agréable et stimulante. L' ouverture d'esprit et l' empathie avec lesquelles il faut recevoir les autres; L' écoute attentive qui permet de bien comprendre les problématiques et d'accepter les solutions novatrices.	Accueil
L' adhésion à la mission et aux orientations de l'organisation qui nous place en mode «solution» face aux défis à relever et qui nous incite à être créatif, à oser prendre des initiatives, à persévérer, à nous dépasser; L' éthique professionnelle qui nous guide sur la voie de la rigueur , de l' équité , de l' honnêteté intellectuelle , de la loyauté , de l' intégrité .	Engagement
L' esprit d'équipe qui se traduit dans la collaboration , qui nous incite à l' entraide , au partage des informations judicieuses et des bonnes pratiques dans le cadre d'une communication franche et qui nous permet aussi de nous réaliser tout en contribuant à l'épanouissement d'autrui.	Accompagnement
La reconnaissance des réalisations, des initiatives et des bons coups de chacun, mais aussi de l'organisation, de ces réussites qui engendrent un sentiment de fierté , de devoir accompli et qui cultivent notre sentiment d'appartenance à la Commission scolaire.	Valorisation

La réussite, un rêve à notre portée



Ensemble vers la réussite!

ORIENTATION

1

Des services éducatifs de qualité

1. Augmenter le taux de diplomation et de qualification.
2. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez certains groupes cibles en FGJ.
3. Améliorer la maîtrise de la langue française.

ORIENTATION

2

Un environnement socio-éducatif stimulant

4. Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ et en FGA.
5. Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.
6. Développer les préceptes d'une citoyenneté responsable.

L'élève

ORIENTATION

3

Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves

7. Soutenir la compétence et le développement professionnel de notre personnel; favoriser des relations humaines de qualité.
8. Exploiter nos ressources en vue d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

ORIENTATION

4

Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission

9. Solliciter, encourager et soutenir la collaboration des parents dans la réalisation de notre mission.
10. Entretenir une culture de partenariat qui contribue à la réalisation de notre mission et au développement de la communauté.



Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais
www.cspo.qc.ca

Réalisation : kameleons.ca

Déclaration contre l'intimidation et la violence

Considérant que, pour bien apprendre, il faut d'abord se sentir en sécurité, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite assurer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de ses élèves, un environnement exempt d'intimidation et de violence où l'intégrité physique et psychologique sera respectée (Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire, adoptée en juin 2007).

Dans le respect des nouvelles prescriptions de la Loi sur l'instruction publique en matière d'intimidation et de violence (article 220), la Commission scolaire s'est engagée dans une démarche de sensibilisation et d'accompagnement auprès de ses établissements : séances d'information et de formation auprès des directions, de leur personnel, des élèves et des partenaires (notamment sur les notions d'intimidation et de violence), soutien dans la mise en place des comités-écoles et la désignation des coordonnateurs ou porteurs de dossiers, dans l'élaboration et le suivi des plans de lutte contre l'intimidation et la violence, des protocoles d'intervention, des dépliants d'information aux parents, dans la révision des codes de vie, l'activation de lignes téléphoniques de dénonciation, l'organisation d'activités préventives, d'activités récréatives dans les cours d'école et d'activités de civisme.

Le SÉVI (Sondage École Violence Intimidation) administré en 2014, nous a permis de mettre à jour le portrait de notre Commission scolaire. Nous constatons que :

- ◆ Le sentiment de sécurité se situe à 81%, en légère hausse par rapport à 2012 (79%);
- ◆ La violence verbale et sociale sont les 2 formes de violence les plus vécues par les élèves, nettement au-delà de la violence physique, sexuelle ou électronique (peu dénoncée);
- ◆ La cour d'école demeure le lieu le plus à risque pour la violence (80%) ; les incidents se produiraient aux pauses, aux récréations, à l'heure du dîner d'où l'attention à accorder à la gestion de nos cours d'école; le transport scolaire pouvant aussi être le théâtre de certains incidents.
- ◆ Ces résultats contribueront à mieux orienter les actions à mettre en place dans le développement d'un milieu sécuritaire.

L'année 2012-2013 en fut une de sensibilisation aux nouvelles prescriptions de la LIP, l'année 2013-2014, une année d'appropriation et d'adhésion alors que l'année 2014-2015 en sera une d'adhésion et de consolidation vers l'autonomie des milieux.



L'année 2013-2014 a donné lieu à toute une gamme d'activités de formation pour bien accompagner les acteurs du milieu dans leur compréhension du phénomène et dans le choix judicieux de gestes à poser et d'outils à utiliser afin de les rendre autonomes. Les thématiques abordées : «Comprendre et se comprendre», la dynamique de l'intimidation, l'adulte-témoin, la révision du code de vie, l'évaluation annuelle des actions de l'école et le plan de lutte, les interventions en lien avec les facteurs de protection, l'homophobie, les conclusions à tirer du SÉVI, le rapport annuel au CÉ, le rapport à la direction générale. Les ateliers ont été préparés par notre agente-pivot de concert avec l'agent de soutien régional. Chaque école a pu bénéficier de leur soutien; un gabarit simplifié du plan de lutte est en préparation, qui pourra mieux s'insérer dans la convention de gestion et de réussite éducative; des formations ont également été offertes aux TES (techniciens en éducation spécialisée). Enfin, notre agente-pivot participe au réseautage regroupant les agents des 4 commissions scolaires de la région. Un plan d'action régional sera élaboré par un comité régional qui verra le jour lors de la prochaine année.

Depuis plusieurs années déjà, des mesures sont prises pour diminuer ou contrer les manifestations d'intimidation ou de violence. Mais au-delà des mesures coercitives, nous misons beaucoup sur les mesures de soutien aux victimes, aux intimidateurs, aux témoins et sur une panoplie d'activités de prévention : Projet pacifique Cap Santé, Projet Acti-leaders, Projet gang de choix, Projet «Ma cour, un monde de trésors», Ateliers par Espace Outaouais, production de murales, de montages vidéo, de chansons, pièces de théâtre dénonçant l'intimidation et la violence...

Enfin, des partenaires de la communauté (dont les services sociaux, les services policiers, les organismes communautaires) se joignent à nous afin de mieux contrer le phénomène de l'intimidation et de la violence et garantir le climat propice au développement et à la réussite de nos jeunes.



Nos résultats 2013-2014

... en lien avec la Convention de partenariat

Le contexte dans lequel la présente Convention de partenariat a été élaborée au printemps 2010 prévaut toujours. Notre clientèle est en pleine croissance; au 30 septembre 2014, elle se chiffre à 14 405 élèves sans compter ceux et celles qui fréquentent la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle, 1 725 élèves « temps plein »; elle pourrait, suivant les prévisions ministérielles, atteindre les 17 313 en 2019 - 2020.

Par ailleurs, les dernières statistiques ministérielles, obtenues à ce jour, touchent une fin de cohorte (2006-2007) qui en était, en juin 2013, à sa 7^e année au secondaire et qui n'a que partiellement bénéficié des mesures mises en place lors de l'élaboration de la Convention de partenariat (2010); il est donc encore difficile de mesurer, à ce moment-ci, l'impact que les moyens choisis ont eu sur la réussite de ces élèves.

1. A. TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS*

	2003 – 2004			2004 - 2005			2005 - 2006			2006 - 2007		
	Juin 2010			Juin 2011			Juin 2012			Juin 2013		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	60,1	74,2	66,5	64,5	74,1	69,2	67,9	72,4	70,1	62,3	70,2	65,9
Région 07	58,0	71,6	64,5	58,0	71,5	64,5	63,1	69,9	66,4	n.d.	n.d.	n.d.
Réseau public	61,1	75,2	67,9	63,1	75,9	69,3	65,3	77,1	71,0	66,4	77,8	71,9
Québec	66,0	78,8	72,3	67,6	79,5	73,4	69,6	80,5	75,0	70,6	81,2	75,8

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 69,6%

Pour juin 2013 : 74% pour juin 2017 : 78% pour juin 2020 : 81%

Nos résultats accusent un recul de 4,2%; la cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte

REMARQUES : par rapport à juin 2012, le taux de diplomation et de qualification a reculé de 5,6% chez les garçons et de 2,2% chez les filles. Dans le Portrait des statistiques ministérielles, on note une diminution de 3,2% en Formation générale des jeunes, de 1,2% en Formation générale des adultes, et une augmentation de 0,3 % en Formation professionnelle, toujours par rapport à juin 2012. À la CSPO, le taux de diplomation est passé de 65,4% à 59,7% alors que le taux de qualification est passé de 4,7% à 6,2%.

* Tous parcours confondus

1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

	2008 – 2009			2009 - 2010			2010 - 2011			2011 - 2012		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	28,4	22,6	25,6	24,9	21,3	23,1	23,2	21,9	22,5	24,0	17,3	20,7
Région 07	34,4	24,0	29,3	34,0	26,0	30,1	n.d.	n.d.	25,8	n.d.	n.d.	n.d.
Réseau public	26,9	16,5	21,3	24,8	15,6	20,1	23,1	14,3	18,6	22,7	14,3	18,4
Québec	22,6	14,3	18,4	21,5	13,6	17,4	20,1	12,6	16,2	19,8	12,9	16,2

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 27,7%

Pour juin 2013 : 26% pour juin 2017 : 23% pour juin 2020 : 20%

La cible fixée pour juin 2013 a été dépassée de 5,3%

REMARQUES:

- notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est passé de 27,7% en 2007 – 2008 à **20,7%** en 2011 – 2012, avec plusieurs fluctuations en cours de route.
- pendant cette période, notre taux de sorties sans diplôme ni qualification s’améliore chez les garçons de façon significative (8,4%); un peu moins rapidement du côté des filles (4,5%) qui ont connu tout de même une hausse de 4,6% depuis la dernière année.

1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGA

2007 – 2008 : 36%

2008 – 2009 : 37%

2009 – 2010 : 35%

2010 – 2011 : 37%

2011 – 2012 : 34%

2012 – 2013 : 32%

2013 – 2014 : 27%

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 36%

Pour juin 2013 : 35% pour juin 2017 : 33% pour juin 2020 : 30%

La cible fixée pour juin 2013 a été dépassée de 3%

2. RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MELS

Taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques, de juin 2009 à juin 2013 :

	CSPO	Région 07	Réseau public	Québec
Juin 2009	86,0	85,4	86,0	88,2
Juin 2010	92,6	91,4	91,8	93,3
Juin 2011	93,2	90,5	91,8	93,4
Juin 2012	83,4	81,8	80,1	83,4
Juin 2013	86,9	83,7	83,4	86,1

De juin 2009 à juin 2011, le français et l'anglais étaient les deux seules matières où des examens ont été administrés, ce qui rendait aléatoire la comparaison avec les années antérieures. Depuis juin 2012, des examens en Histoire et éducation à la citoyenneté, en Sciences et technologie et en Mathématique de 4^e secondaire ont été administrés; on peut difficilement comparer le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves de 2009 à 2011 avec le taux de réussite des années 2012 et 2013.

Taux de réussite aux épreuves de français (écriture) de 5^e secondaire :

Entre juin 2009 et juin 2013, le taux de réussite de la CSPO est passé de 82,0% à **78,5%** alors que pour l'ensemble du réseau public, il est passé de 83,0% à 79,6%.

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 82%

Pour juin 2013 : 83% pour juin 2017 : 87% pour juin 2020 : 92%

La cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 2^e cycle du primaire:

Le taux de réussite se situe à **82%**, en juin 2014, par rapport à 81% en 2012 et 78% en 2013

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 74%

Pour juin 2013 : 78% pour juin 2017 : 82% pour juin 2020 : 85%

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 3^e cycle du primaire:

Le taux de réussite se situe à **85%**, en juin 2014, par rapport à 71% en 2012 et 80% en 2013

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 71%

Pour juin 2013 : 75% pour juin 2017 : 80% pour juin 2020 : 85%

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) de 3^e secondaire:

Le taux de réussite se situe à **62%**, en juin 2014, par rapport à 67% en 2012 et 65% en 2013

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2009 : 64%

Pour juin 2013 : 70% pour juin 2017 : 75% pour juin 2020 : 80%

3. TAUX DE QUALIFICATION DANS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Suivant les indications actuelles, le taux de qualification en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) se situe à **24%** et à **54%** en FMSS (Formation aux métiers semi-spécialisés) par rapport à 11% et 50% en 2011-2012.

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 25%

Pour juin 2013 : 18% en FPT et 46% en FMSS pour juin 2017 : 22% en FPT et 50% en FMSS

Les cibles fixées ont été atteintes

4. UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Deux objectifs ont été arrêtés : le taux d'élèves physiquement actifs et le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements. Le taux d'élèves physiquement actifs n'a pu être évalué; nous sommes en attente de précisions émanant du MELS à cet effet. Toutefois, un questionnaire EN FORME sera administré aux élèves en 2014-2015 qui viendra brosser un portrait de situation quant aux habitudes de vie de nos élèves.

Par contre le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité s'élève à 81% pour l'ensemble de la Commission scolaire (80% au primaire et 81% au secondaire). Les zones vulnérables ont été identifiées et des actions ont été entreprises qui, pour chaque école, s'inscrivent dans la convention de gestion et de réussite éducative, et que nous retrouvons dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui a vu le jour au printemps 2013. Ce nouveau sondage, quant au sentiment de sécurité, administré au printemps 2014 a permis aux établissements de revoir leur plan.

5. LE NOMBRE DE NOUVEAUX INCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PLEIN), ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS

2007 – 2008 : 160

2008 – 2009 : 193

2009 – 2010 : 199

2010 – 2011 : 213

2011 – 2012 : 253

2012 – 2013 : 208

CIBLE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

Situation de départ en juin 2008 : 160

Pour juin 2013 : 170 pour juin 2017 : 185 pour juin 2020 : 200

La cible est largement atteinte

Moyens privilégiés pour favoriser la réussite

- Un plan d'accompagnement du personnel en lien avec les besoins exprimés dans les conventions de gestion et de réussite éducative (particulièrement en lecture, en mathématique et en science);
- Une expérimentation élargie des pratiques pédagogiques efficaces validées par la recherche (ex. l'enseignement explicite, l'enseignement réciproque, la gestion des apprentissages et la gestion des comportements);
- Un déploiement de l'équipe d'orthopédagogues dans les établissements centrée sur la prévention, le dépistage précoce et l'intervention rapide;
- L'harmonisation de l'élaboration et du suivi des plans d'intervention (SPI);
- Un suivi particulier aux élèves HDAA intégrés en classe régulière;
- Un suivi plus rigoureux des élèves empruntant le parcours de formation axée sur l'emploi;
- Une attention particulière portée par les enseignants ressources aux élèves à risque ou plus fragiles, en 4^e et 5^e secondaire;
- Une importance plus grande accordée aux diverses transitions par la transmission des informations permettant une continuité de services, plus particulièrement auprès des élèves éprouvant des difficultés;
- Une application plus rigoureuse des voies de renforcement de la Stratégie d'intervention «Agir autrement»;

- La lecture interdisciplinaire priorisée à tous les niveaux;
- Le déploiement du continuum en «approche orientante» et la promotion de la Formation professionnelle;
- L'instauration de mesures rehaussant le sentiment de sécurité, dans chaque établissement, et de mesures visant à rendre davantage les élèves physiquement actifs.

Pilotage des conventions de gestion et de réussite éducative

Chaque année, au moment du bilan annuel, les établissements sont appelés à brosser un tableau de leur situation. Les résultats scolaires ont été analysés, à chaque étape, à partir de tableaux de bord élaborés grâce au logiciel LUMIX, par le Service de l'organisation scolaire. De nouveaux objectifs sont alors fixés pour l'année subséquente. Une rencontre, entre la direction de l'établissement et le directeur général adjoint, permet d'échanger sur les résultats obtenus, la pertinence des nouvelles cibles, les moyens choisis pour y arriver; plusieurs rencontres de réflexion pédagogique permettent aussi d'aborder en grand groupe certaines problématiques vécues en cours d'année. Un plan d'accompagnement, élaboré par le Service des ressources éducatives, répond aux besoins exprimés par les établissements dans leur convention de gestion et de réussite éducative.

Au fil du temps, le nombre d'objectifs est appelé à croître afin de répondre aux réalités des établissements; ainsi des cibles seront définies en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence ou encore, dans le domaine des saines habitudes de vie, ou de la promotion de la Formation professionnelle.



Les membres du Conseil des Commissaires 2013-2014



Gilles Chagnon
Président du Comité exécutif
Circonscription 20



Jean-Pierre Reid
président
Circonscription 17



Johanne Légaré
Vice-présidente
Circonscription 15



Mario Crevier
Vice-président du Comité exécutif
Circonscription 21



Michel Gervais
Circonscription 1



Hélène Bélisle
Circonscription 2



Gilbert Couture
Circonscription 3



Jean-Pierre Brind'Amour
Circonscription 4



Marie-Andrée Lépine
Circonscription 5



Alain Gauthier
Circonscription 6



Marthe Nault
Circonscription 7



Dominique Kenney
Circonscription 8



Jacques Lemay
Circonscription 9



Serge Lafortune
Circonscription 10



Francine Poitras
Circonscription 11



Francine Lorange
Circonscription 12



Sylvie Joannis
Circonscription 13



Marcel Pépin
Circonscription 14



Mylène Deneault
Circonscription 16



Chantal Bélanger
Circonscription 18



Jean Malette
Circonscription 19



Silvia Barkany
Commissaire parents - primaire



André Maurice
Commissaire parents - secondaire

Les décisions du Conseil des Commissaires

Les membres du Conseil des commissaires ont siégé à 15 reprises lors de l'année 2013-2014. Plusieurs décisions ont fait l'objet de discussions autour de la table et les commissaires ont adopté les résolutions afférentes. Nous vous présentons la listes des différentes décisions.

NOMINATIONS

- Nomination d'une nouvelle direction à l'École du Village (madame Chantal Laberge), à l'École de l'Amérique-Française (madame Danièle Bolduc), à l'École Euclide-Lanthier (monsieur Alain Rochette), à l'École Notre-Dame (monsieur Jean-Sébastien Roy), à l'École des Rapides-Deschênes (monsieur Robert Beaudry) ; à l'École secondaire de l'Île (monsieur Michel Letang), à l'École secondaire Grande-Rivière (monsieur René Bastien), à l'École secondaire Mont-Bleu (monsieur Stéphane Lacasse); d'un gestionnaire administratif au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais (monsieur Mathieu Larocque); du directeur du Service des technologies de l'information (monsieur Daniel Jacob)
- Nomination du Président des élections scolaires du 2 novembre 2014 (monsieur René Gauthier);
- Nomination des membres du Comité exécutif et précision de leur mandat;
- Nomination des commissaires participant aux Comités permanents et aux Comités internes du Conseil;
- Désignation des commissaires représentants auprès des divers organismes;
- Délégation de commissaires à la Fédération des commissions scolaires (FCSQ);
- Nomination d'un commissaire à la Fondation de la CSPO (M. Serge Lafortune);
- Désignation de la substitut au Protecteur de l'élève (madame Myriam Beauparlant);

- Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires jusqu'au 6 juillet 2015 (M^e Manon Chénier);
- Annonce de la démission de monsieur Blondin comme président de la Commission scolaire et comme commissaire de la circonscription 14 «De l'Université»; élection à la présidence (monsieur Jean-Pierre Reid) et vice-présidence du Conseil (madame Johanne Légaré); nomination d'un nouveau commissaire dans la circonscription 14 (monsieur Marcel Pépin);
- Nomination du vérificateur externe pour l'année financière 2013-2014: Firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTIONS

- Règlement fixant le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2014-2015;
- Régime d'emprunt à long terme;
- Calendriers des Comités permanents et des Comités internes du Conseil;
- Plans de travail des Comités permanents du Conseil (Services éducatifs, Organisation scolaire et transport, et Partenariat et Communications);
- Indexation de la rémunération des commissaires à 0,9% dès le 1^{er} juillet 2014 (dans le respect du décret 836-2000 du Gouvernement du Québec);
- Énoncé affirmant l'importance que la Commission scolaire accorde aux saines habitudes de vie;

- Participation au financement du Service régional de la Formation professionnelle au montant de 183 851\$;
- Prolongement de l'entente spécifique visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais et prévoyant un engagement de 50 000\$ de la Commission scolaire;
- Protocole d'entente dans le cadre des Jeux de la francophonie canadienne qui doivent se tenir à Gatineau du 23 au 27 juillet 2014;
- Mise à jour de la *Politique de communication* (08-10-20); Plan de communication;
- Structures administratives et plans d'affectation des cadres des écoles, des cadres de centres, et des administratrices et administrateurs;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2014-2017; Actes d'établissement;
- Travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments (AMT) tels que définis dans le plan triennal d'investissement au coût de 1 166 715\$;
- Cadre budgétaire 2014-2015;
- Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2014-2015; le taux nominal de la taxe scolaire a été fixé à 0,25942 du 100\$ d'évaluation alors que le taux effectif se situe à 0,24898;
- Maintien du taux d'intérêt sur les arrérages de la taxe à 16%;
- Bassin de la nouvelle École 033 et modification au bassin de l'École des Rapides-Deschênes;
- Rapport annuel 2012-2013;
- Plan stratégique 2013-2018.

APPROBATIONS

- Protocoles d'entente entre la Ville de Gatineau et l'École Côte-du-Nord, l'École du Vieux-Verger, l'École du Lac-des-Fées, l'École Notre-Dame («Jouons dans une cour plus ouverte à l'École Notre-Dame»), l'École des Rapides-Deschênes («Plantations d'arbres 2014»), l'École du Marais, l'École secondaire Grande-Rivière, entre la Caisse Desjardins Hull-Aylmer et l'École du Marais, relatifs à l'aménagement des cours d'école;
- Protocoles d'entente entre la Ville de Gatineau et la Commission des Portages-de-l'Outaouais pour le projet «Défi zéro déchet du Jour de la Terre» à l'École Jean-de-Brébeuf et pour le projet «Gestion des matières résiduelles» à l'École secondaire Mont-Bleu;
- Protocole d'entente Fonds Éco IGA entre le Projet St-Laurent et l'École secondaire Mont-Bleu pour la gestion de matières résiduelles à la cafétéria;
- Transfert de propriété d'une œuvre d'art de Lewis Pagé à l'École Saint-Jean-Bosco
- Protocoles d'entente entre la CRÉO et l'École secondaire Grande-Rivière relatifs au projet «Radio-ESR» et au projet «De la forêt et des rivières à l'École secondaire Grande-Rivière»;
- Division du territoire de la CSPO en circonscriptions électorales aux fins de l'élection du 2 novembre 2014;
- Promesse d'achat d'un terrain au coût de 912 000\$ et acquisition du terrain permettant la construction de la future École 033; embauche des professionnels de la construction (architecture, ingénierie en structure, ingénierie des sols, ingénierie en mécanique et électricité, aménagements extérieurs) en lien avec l'École 033;
- Mandat engageant 535 000\$ pour l'achat de matériel informatique auprès du CCSR, pour l'année 2012-2013, et de 525 000\$ pour 2013-2014;
- Autorisation accordée pour le branchement du réseau Internet de la CSPO au RISQ pour une somme approximative de 98 900\$;
- Prolongation de mandat du Protecteur de l'élève; du mandat de la substitut au Protecteur de l'élève;
- Budget des écoles et des centres pour l'année scolaire 2014-2015;
- Amendement du Protocole avec la Ville de Gatineau modifiant la tarification pour la location des piscines des commissions scolaires à 92\$/h;

- Signature d'une entente avec la Ville de Gatineau au sujet des frais de croissance exigibles en lien avec l'agrandissement de l'École du Village;
 - Partenariat avec l'organisme Enviro Éduc-Action dans l'implantation d'un programme d'écocitoyenneté;
 - Addenda au Protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la CSPO concernant le projet d'agrandissement du Centre communautaire du Plateau; octroi d'un contrat de 517 000\$.
- immeubles aux personnes handicapées;
 - Remplacement de fenêtres : École des Rapides-Deschênes /immeuble Notre-Dame (117 400\$), École internationale du Mont-Bleu (209 459\$);
 - Remplacement de fenêtres et de parement mural - École secondaire de l'Île (454 300\$);
 - Réfection de la toiture - École Côte-du-Nord (379 900\$);
 - Contrat relatif aux «Fournitures et services pour le remplacement des équipements de



CONTRATS ET ACHATS

- Agrandissement à l'École du Village – Immeuble Limoges (4 817 400\$);
 - Accessibilité aux personnes handicapées et réfection des salles de toilettes - École secondaire de l'Île (412 000\$);
 - Modification au projet prévu à l'École au Cœur-des-Collines, de l'ordre de 41 970,84\$, dans le cadre de l'accessibilité des
- télécommunication» au montant de 370 195,50\$;
 - Acquisition de 152 tableaux numériques (274 512\$) et de 152 projecteurs EPSON (140 600\$);
 - Adhésion au mandat d'appel d'offres de la GRICS pour l'acquisition de licences Microsoft pour les années 2014-2017 (approximativement 100 000\$ par année);

- Adhésion au mandat du CSPQ relatif à l'achat de cartouches d'impression et de consommables du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2016 au coût de 220 000\$;
- Adhésion au mandat du regroupement CCSR -CRPO en ce qui a trait à l'acquisition de technologies numériques interactives pour un engagement de 495 000\$.
- Demande d'autorisation pour l'implantation permanente du DEP en «Carrelage» et en «Installation en entretien de système de sécurité»;
- Manifestation d'intérêt auprès de l'ARSO pour la construction d'un complexe sportif à l'École secondaire Grande-Rivière;
- Demande d'agrandissement d'école dans la municipalité de Pontiac, d'agrandissement de l'École des Deux-Ruisseaux, d'ajout d'une école primaire dans le secteur urbain ouest et d'ajout d'une école secondaire dans le secteur urbain centre;

AUTRES ENGAGEMENTS

- Demande de financement pour les élections scolaires du 2 novembre 2014;
- Mise en candidature de monsieur Jean-Pierre Brind'Amour à l'Ordre du Mérite scolaire de la Fédération des Commissions scolaires du Québec;
- Participation des commissaires au Comité de dotation en personnel auprès des établissements;
- Demande à la Ville de Gatineau d'affectation de brigadiers au carrefour de l'Atmosphère et du Tropic, et à l'école Jean-de-Brébeuf; demande d'ajout de traverses à 7 intersections (Andromède et du Prado, du Louvre et du Conservatoire, du Conservatoire et de l'Amérique Française, d'Orsay et de l'Amérique Française, Boudrias et Alexandre Taché, de la Nébuleuse et de l'Europe, des Allumettières et Eddy);
- Appui à la demande d'atténuation de vitesse devant l'École des Rapides-Deschênes;
- Dépôt d'un avis du Protecteur de l'élève sur le bien-fondé d'une plainte concernant les résultats aux examens d'admission au Programme d'éducation internationale de l'École internationale du Mont-Bleu; rapports du Protecteur de l'élève à la suite d'une plainte de parents d'un élève de l'École du Plateau, d'un élève de l'École secondaire Mont-Bleu;
- Développement d'un Programme d'éducation internationale à l'École du Village;
- Admission des élèves au rythme accéléré des Programmes d'éducation internationale du primaire;
- Comité de travail sur les impacts potentiels du projet de loi 60 et résolution (*Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse*); désaccord exprimé au projet de loi 63 (remise de crédits de taxes scolaires aux contribuables);
- Poursuite des pratiques en matière d'embauche (notamment la politique 50-10-20, la directive 50-10-30 et la procédure 50-10-40);
- Présence des directrices et directeurs d'établissement aux séances du Conseil, du Comité exécutif, et des Comités du Conseil;
- Sensibilisation de la direction générale auprès des établissements quant aux frais exigés des parents;
- Publication d'un avis d'intérêt quant à l'acquisition de terrains en vue de la construction de nouvelles écoles;
- Évaluation du Directeur général.

REPRÉSENTATIONS

- Assermentation du nouveau président (monsieur Jean-Pierre Reid), de la nouvelle vice-présidente (madame Johanne Légaré) et du nouveau commissaire de la circonscription 14 (monsieur Marcel Pépin);
- Assermentation des commissaires parents (madame Sylvia Barkany et monsieur André Maurice);
- Participation des commissaires au Colloque de la FCSQ 2014;
- Présentation du Rapport annuel 2012-2013 de la Fondation de la CSPO;
- Présentation des États financiers 2012-2013 (Firme Lemire, Morin et Tremblay);
- Remise du Prix Rachel Patry à madame Annie Royer, éducatrice spécialisée à l'École du Dôme;
- Remise du Prix du Bénévole au Comité de la patinoire du Lac-des-Fées;
- Remise des prix du Commissaire;
- Remise de plaques-souvenir aux finalistes du programme Forces Avenir; aux récipiendaires des Prix régionaux de reconnaissance en lecture, de la Plume d'argent au Gala d'Excellence de l'Étudiant Outaouais et à la récipiendaire du Prix Lucie-Renaud lors du même Gala;
- Lettres de félicitations aux membres du personnel, aux élèves ou aux partenaires pour leur engagement.



Les décisions du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif ont siégé à 15 reprises lors de l'année 2013-2014 et ils ont été appelés à prendre des décisions concernant différents sujets.

NOMINATIONS

- Élection à la présidence (monsieur Gilles Chagnon) et vice-présidence (monsieur Mario Crevier);
- Nomination du responsable de la vérification des comptes (monsieur Gilbert Couture);
- Nomination d'un gestionnaire administratif à l'École secondaire de l'Île (monsieur Pier-Luc Richard) et à l'École secondaire Mont-Bleu (madame Josée Lesage);
- Nomination de directrices adjointes ou de directeurs adjoints à l'École internationale du Village (madame Caroline Gingras), à l'École du Dôme et des Tournesols (madame Rachelle Ada), à l'École Saint-Paul et de l'Amérique française (madame Isabelle Lowe), à l'École au Cœur-des-Collines et à l'École secondaire des Lacs (monsieur Adam Gagnon), et à l'École secondaire de l'Île (madame Inji Kamel);

ADOPTIONS

- Règlement fixant le calendrier des séances du Comité exécutif;
- Annexe (30-31-50A) aux Règles «Services de surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire» pour 2014-2015, précisant les tarifications imposées aux parents (207\$ par année);
- Entente locale relative aux stipulations négociées et agréées à l'échelle locale convenue entre la CSPO et le Syndicat de soutien scolaire de l'Outaouais;
- Entente relative à la liste de priorités d'embauche pour le Personnel de soutien;
- Adhésion au mandat du CCSR relatif à la caractérisation des matériaux contenant l'amiante (100 000\$);
- Rémunération du président des élections

scolaires (21 156\$) et de la secrétaire des élections (14 294\$); tarification des autres membres du personnel;

APPROBATIONS

- Calendriers scolaires 2014-2015 pour les divers ordres d'enseignement;
- Entente de services bancaires entre la CSPO et la RBC Banque Royale;
- Changement de dénomination et de signataires autorisés du locataire (Place des artistes de Farrelton);

CONTRATS ET ACHATS

- Contrat de service à madame Denise Lachapelle dans le dossier sur l'intimidation et la violence et dans le dossier du Plan stratégique (70 000\$);
- Prolongement de fibre optique pour l'École de l'Amérique française (46 683,48\$);
- Réfection des salles de toilettes à l'École du Parc-de-la-Montagne (114 000\$), des Rapides-Deschênes (53 800\$), de la Vallée-des-Voyageurs/Immeuble Sainte-Marie (75 000\$);
- Modernisation du système de régulation automatique à l'École Saint-Rédempteur (87 000\$);
- Remplacement des serpentins de refroidissement (49 000\$) et du réservoir d'eau chaude domestique (41 495\$) à l'École secondaire Mont-Bleu;
- Réfection de la toiture à l'immeuble Sainte-Cécile (116 200\$) et à l'immeuble La Pêche (48 800\$) de l'École au Cœur-des-Collines;
- Remplacement des fenêtres à l'annexe du Centre administratif (51 100\$);

- Renouvellement des contrats de sécurité et de gardiennage à l'École secondaire Mont-Bleu (1 400 heures à 25,66/h : 35 924\$ taxes incluses), de l'Île (3 040 heures à 25,47/h : 77 428,80\$ taxes incluses) et à l'École secondaire Grande-Rivière (1 100 heures à 25,47/h : 28 017\$ taxes incluses);
- Mobilier à l'École du Village (118 528,29\$) et à l'École de l'Amérique française (188 055,87\$);
- Acquisition de 130 ordinateurs et de 122 écrans plats pour l'École de l'Amérique française (85 760\$);
- Renouvellement de licences Novell (73 957\$);
- Achat de 84 ordinateurs portables pour les enseignantes et enseignants (56 840\$);
- Transport par berlines (728 910\$)
- Service de publicité en Formation professionnelle (60 000\$);
- Installation d'un système d'irrigation pour le terrain sportif extérieur de l'École secondaire Grande-Rivière (105 000\$);
- Mise aux normes des cages d'escaliers à l'École Jean-de-Brébeuf (79 500\$);
- Réfection du stationnement à l'École Saint-Jean-Bosco (82 631\$);
- Achat d'une cisaille hydraulique pour le département de soudage au CFPO (39 200\$); remplacement d'un centre de contrôle de moteurs CCM (43 895\$);
- Achat d'un centre d'usinage à contrôle numérique pour le CFPO (63 600\$);
- Remplacement de la génératrice et enlèvement d'un réservoir souterrain à l'École secondaire des Lacs (65 000\$);
- Nettoyage des systèmes et des conduits de ventilation à l'École du Grand-Boisé, du Lac-des-Fées et Jean-de-Brébeuf (48 900\$);
- Services alimentaires pour 2014-2017 à l'École secondaire de l'Île (compensation mensuelle de 1 150\$) et à l'École secondaire Grande-Rivière (compensation mensuelle de 1 350\$);
- Vérification des systèmes d'alarme incendie des immeubles pour 2014-2017 (36 885\$);
- Remplacement du système de traitement chimique pour la tour de refroidissement de l'École secondaire Grande-Rivière (50 300\$);
- Remplacement du fini de sol du gymnase à l'École Notre-Dame (64 988\$);
- Amélioration de l'accessibilité de l'École Saint-Rédempteur aux personnes handicapées (53 000 \$);
- Portefeuille d'assurances générales pour 2014-2017 (108 266\$ par année);
- Installation de dispositifs anti-refoulement dans quelques établissements (56 700\$);
- Octroi des contrats d'entretien ménager 2014-2015 (3 123 860,83\$);
- Adhésion au mandat d'achat d'appareil et contrat de services pour les assistants numériques personnels.

Sauf indications contraires, les montants consignés ici n'incluent aucune taxe

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LIP chap.1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires. Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site de la Commission scolaire : www.cspo.qc.ca

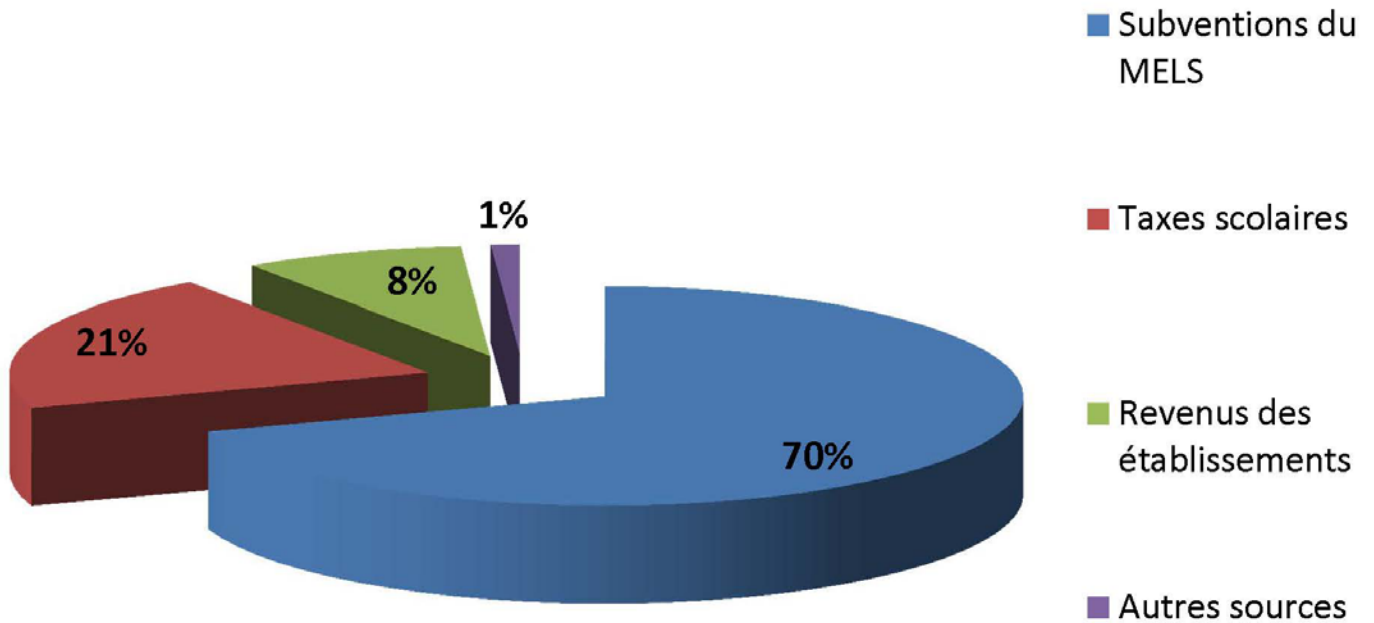
En 2013-2014, une situation ou allégation de violation du code d'éthique et de déontologie a été enregistrée qui a été réglée à la satisfaction des partis.

Les états financiers

Nos finances - 2013-2014		
Provenance des revenus		millier \$
Subventions du MELS	70%	109 934
Taxes scolaires	21%	32 400
Revenus des établissements	8%	13 447
Autres sources	1%	1 754
Total	100%	157 535
Répartition de la masse salariale		%
Hors cadres et cadres	7%	7 500
Personnel enseignant	67%	70 463
Personnel professionnel	5%	5 605
Personnel de soutien	21%	22 513
Commissaires	0%	176
Total	100%	106 257
Les dépenses par champs d'activité		
Enseignement et de formation	50%	79 180
Soutien à l'enseignement et à la formation	19%	29 729
Services d'appoint	12%	18 972
Administratives	5%	7 294
Relatives aux biens meubles et immeubles	10%	15 410
Connexes	4%	6 370
Total	100%	156 955
Les dépenses par nature		
Salaires et avantages sociaux	76%	118 409
Frais de déplacement	0%	394
Fournitures et matériels	5%	8 066
Services, honoraires et contrats	12%	18 510
Amortissement	4%	6 288
Autres dépenses	3%	5 288
Total	100%	156 955

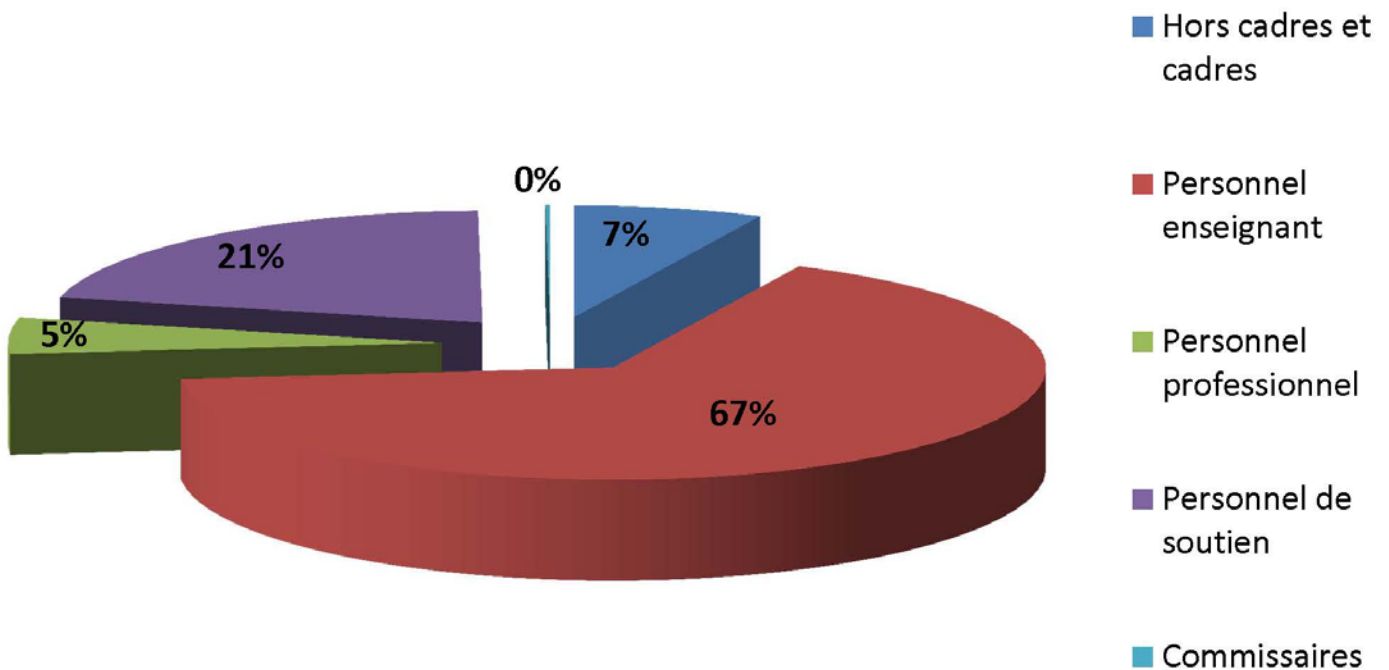
Provenance des revenus

%



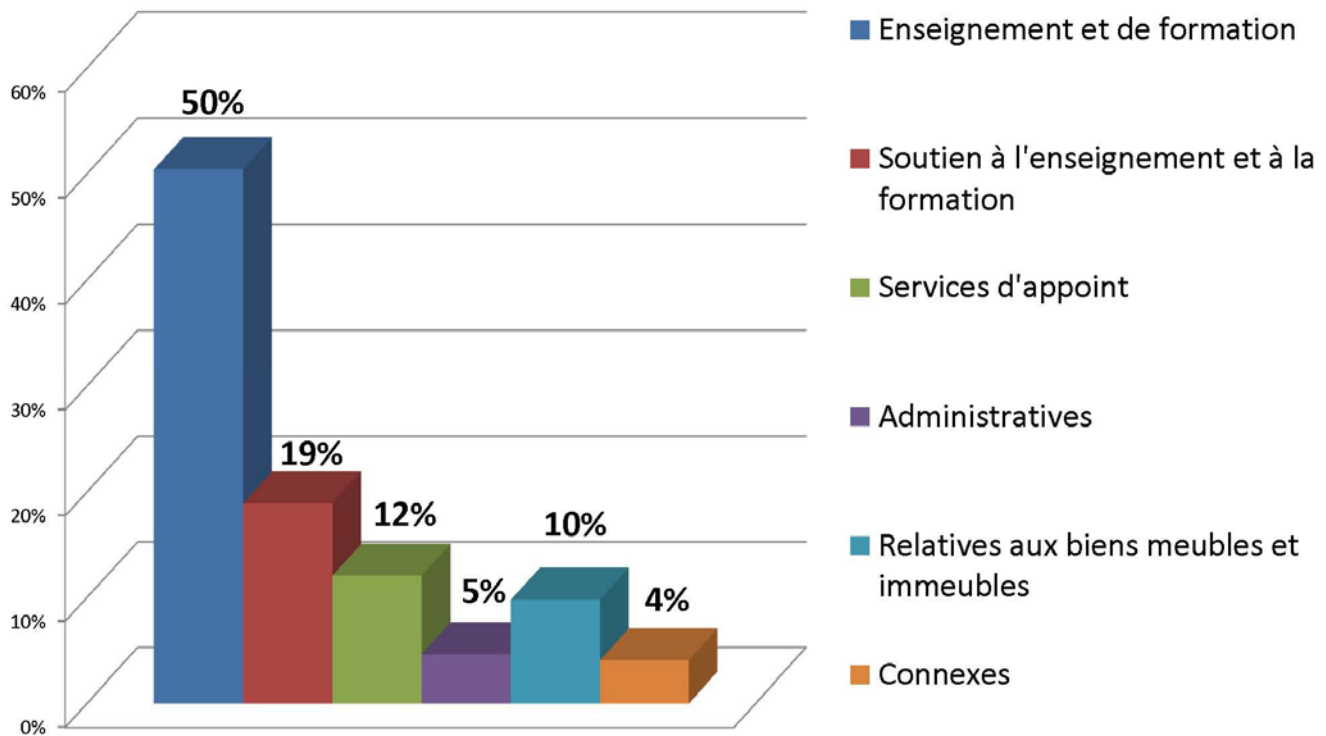
Répartition de la masse salariale

%



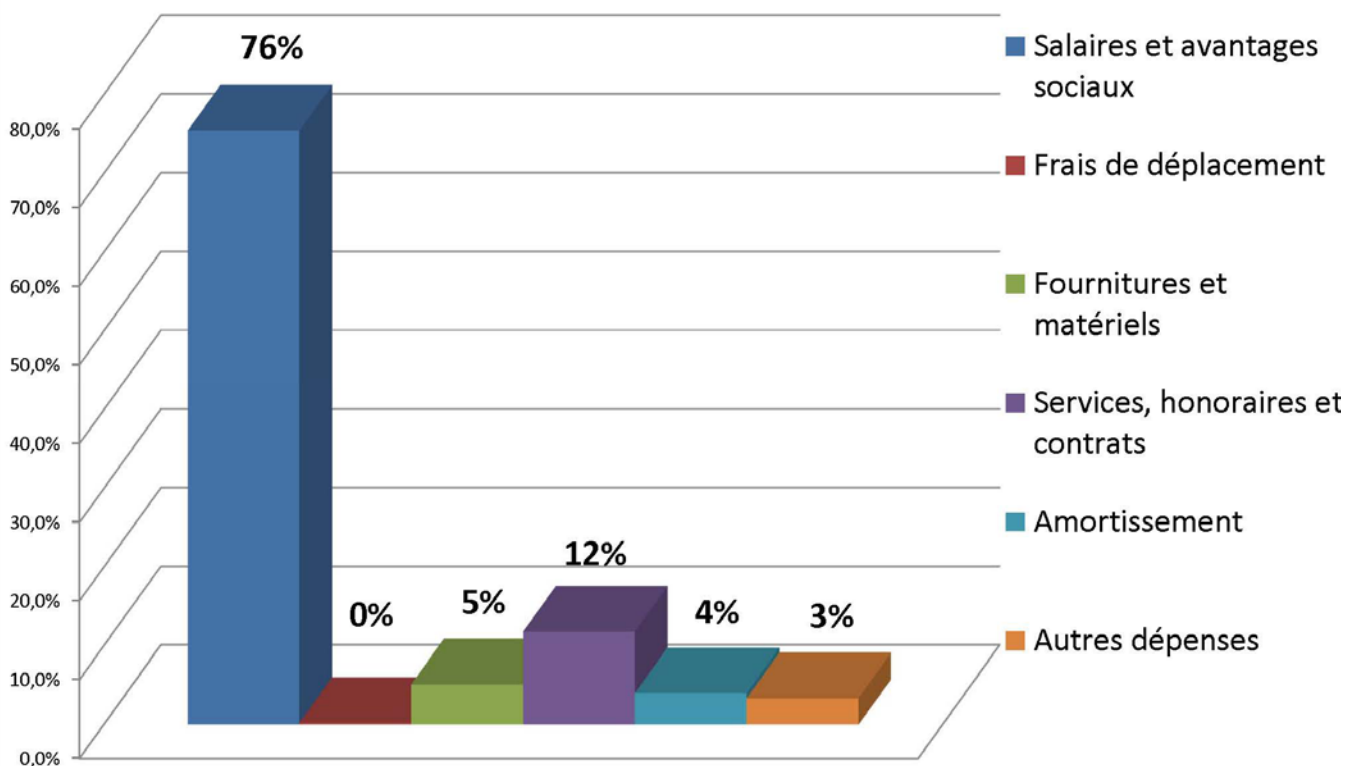
Les dépenses par champs d'activité

%



Les dépenses par nature

%



Rapport du protecteur de l'élève

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève ou de Substitut au Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la commission scolaire.

Suivant l'article 220.2 de la Loi:

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. »

Dans une première partie, un tableau-synthèse fait état des quatre dossiers qui ont nécessité l'intervention du Protecteur de l'élève. Des suivis ont aussi été donnés à plusieurs appels téléphoniques ou correspondances par courriel : la deuxième partie en fait une synthèse. Enfin, la troisième partie fait état des principaux constats ainsi que de certaines recommandations d'ordre général.

Première partie : les quatre dossiers qui ont nécessité une intervention

Date	Nature de la plainte	Décisions/suivis
Février 2014	Insatisfaction des parents par rapport aux services que leur enfant avait reçus depuis son entrée au préscolaire.	Jugée non-recevable parce qu'une autre instance traite déjà ce dossier. La famille ayant ensuite quitté la région, le dossier est clos sans qu'un rapport officiel ne soit remis.
Avril 2014	Allégation des parents et de leurs enfants à l'effet qu'ils sont victimes d'intimidation et de discrimination de la part de la direction de l'établissement et de son secrétariat.	Jugée recevable. Rapport remis au Conseil des commissaires à sa réunion du 24 septembre 2014 où est adoptée la résolution C.C - 14- 15- 031 qui prend acte du dépôt du rapport. Le règlement actuel ne prévoit pas que le Protecteur de l'élève soit informé davantage des autres suites qui pourraient avoir été données dans un tel dossier.
Mai 2014	Insatisfaction des parents à la suite du refus d'une école de reconnaître le diagnostic de difficulté d'un élève établi par un professionnel et par la suite, d'élaborer un plan d'intervention afin de lui procurer des mesures adaptatives pertinentes.	Jugée recevable. Analyse des informations pertinentes recueillies auprès des personnes concernées par ce dossier. Traité le 9 juillet 2014 par le Conseil des commissaires qui accueille avec d'importantes réserves les recommandations du rapport et maintient la décision du directeur général (CC-13-14-195). À la suite de cette décision, en tant que Protecteur de l'élève, le dossier est clos et aucun suivi supplémentaire ne peut être fait.
Mai 2014	Insatisfaction des parents relative à l'application, par les intervenants de l'école, des mesures adaptatives prévues au plan d'intervention de leur enfant.	Jugée recevable. Analyse des informations recueillies dans la documentation et des personnes concernées. À la dernière étape du processus, le Protecteur de l'élève et le directeur général ont convenu que ce dernier interviendrait personnellement pour régler cette plainte. Aucun autre suivi n'a alors été fait par le Protecteur.

Deuxième partie : les appels téléphoniques et les courriels reçus

Une vingtaine de demandes d'informations de la part de parents d'élèves ou d'élèves adultes ont aussi été adressées au Protecteur. Après un premier temps d'écoute, il est alors possible de donner les informations pertinentes pour que ces personnes reprennent le processus de traitement des plaintes. À chaque fois, nous leur spécifions qu'elles peuvent nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte à l'école ou au responsable de la Commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

Troisième partie : les constats et les recommandations générales

Constats	Recommandations
Par rapport à l'information sur le processus de traitement des plaintes et le rôle du Protecteur de l'élève : l'information est disponible mais plusieurs parents ne semblent pas en avoir été informés de manière adéquate.	Que la commission scolaire exerce une vigilance constante quant à l'information transmise aux parents sur le processus de traitement d'une plainte en explorant d'autres possibilités de transmission de cette information par l'intermédiaire des établissements scolaires et du personnel qui y œuvre.
Par rapport aux liens entre le Protecteur de l'élève, la Présidence et le Conseil des commissaires : la pratique actuelle fait en sorte que le Protecteur entre en communication avec la Présidente par écrit et par l'intermédiaire des administrateurs.	Que, dans une optique d'amélioration et de sauvegarde de l'impartialité et de l'objectivité du Conseil des commissaires, des précisions soient apportées concernant les liens et les relations entre le Protecteur de l'élève, la Présidence du Conseil des commissaires, le Conseil des commissaires, le responsable des plaintes à la Commission scolaire et la direction générale.
Par rapport au processus de médiation : celui-ci est prévu dans le processus et est un des plus recommandés. Toutefois, certains parents émettent des doutes quant à son impartialité quand ce sont des administrateurs qui agissent comme médiateurs.	Que, dans le même souci d'impartialité, d'objectivité et d'efficacité, certaines balises soient fixées pour le processus de médiation faite par le responsable des plaintes et celui qui pourrait être fait par le Protecteur de l'élève.

Bien conscient des limites du rôle du Protecteur de l'élève, les communications faites avec les plaignants permettent d'émettre certains constats et de formuler certaines recommandations en vue d'améliorer le processus de traitement des plaintes et la qualité des services dispensés.

Ces recommandations vous sont soumises, au meilleur de notre connaissance, sans aucun préjudice par rapport au personnel de la commission scolaire, dans le seul but d'apporter une modeste contribution à l'amélioration des services aux élèves.

Le protecteur de l'élève,

Reynald Labelle
Reynald Labelle

La substitut au protecteur de l'élève

Myrian Beauparlant
Myrian Beauparlant

Vous pourrez prendre connaissance du Rapport complet du Protecteur de l'élève sur le site Web de la Commission scolaire.

La CSPO en action!



Secondaire en spectacle à l'École Mont-Bleu



Nos bénévoles 2013-2014



Annie Royer, récipiendaire du prix Rachel-Patry



Forum des élèves adultes



Déjeuner de la persévérance scolaire au CFPO



Première pelletée de terre pour l'agrandissement de l'École du Village (immeuble Limodes)



**Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais**

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : 819-771-4548
Télécopieur: 819-771-5222

Pour de plus amples informations, veuillez
consulter notre site web :

www.cspo.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook

Ensemble vers la réussite!